Ville de Herstal

Zones de rencontre • pp. 2-3
Cohésion sociale • p. 4
Police dans les écoles • p. 5
Pep's contre le harcèlement • p. 6
Les échos du Conseil • p. 7
Atelier vélo RQH • p. 8

La Gazette

ZONES DE RENCONTRE : LEVEZ LE PIED !

Vivre à Herstal
Les évènements marquants des derniers mois

Déchets : du changement dans les collectes • p. 6

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 12
Novembre/Décembre 2016

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.

Editeur responsable :
Ville de Herstal
Service Ecrido > Infographie • Web • Imprimerie
Rédaction : Pierre Morel

Novembre

Soupe

Deuxième édition, le 20 novembre, de l'opération "Une soupe plus que parfaite". Dès 14h, on s'affronte par équipe de 4 pour réaliser la meilleure des soupes, dégustées ensuite par le jury, les participants et le public.

Infos : 04 256 87 80

Foire des Métiers de bouche

Les 25, 27 et 27 novembre, notre célèbre "Foire des Métiers de bouche" est de retour. Venez découvrir les produits de bouche des artisans et producteurs herstaliens, de 18 à 23h le vendredi et de 12 à 23h le samedi et le dimanche, sous le chapiteau chauffé de la place Jean Jaurès. L'hôte d'honneur, cette année, est la Grèce. Et, le samedi 26, on fêtera les 40 ans du chocolatier Galler avec un "pop-up store" et une distribution de chocolats aux enfants sages par Saint-Nicolas.

Infos : 04 256 82 55

Journée de l'arbre

Le samedi 26 novembre, de 9h30 à 14h30, le Service communal des Plantations (rue de Milmort 190 à 4040 Herstal) accueille la traditionnelle "Journée de l'arbre", qui, cette année, met l'érable à l'honneur. Au programme : distribution gratuite d'arbres, arbustes et petits fruitiers; informations et conseils sur la plante et l'entretien; aide au compostage, etc.

Infos : 0800 13 546

Trésors mérovingiens

Jusqu'au 20 mai, le Musée de la Ville de Herstal propose l'exposition "Trésors Mérovingiens", avec le matériel archéologique mis à jour par les fouilles sur le site du cimetière "Sous la Chapelle". A visiter dès à présent (1 euro à peine) tous les jours sauf le vendredi, de 14 à 17h.

Infos : 04 256 87 90

Spectacle

Le réseau de bibliothèques de Herstal vous propose le spectacle "Autour des livres d'Emile Jadoul", suivi d'un gouter, dans les locaux du Centre Culturel de Herstal, Large Voie 84, le dimanche 20 novembre 2016 à partir de 15h30.

Décembre

Festival de l'Huitre

C'est une tradition respectée chaque année : le festival de l'huitre s'installe place Melveille à Milmort du 16 au 31 décembre pour une dégustation festive, tous les jours de 11h30 à 23h.

Infos : 04 289 03 70 ou milmort@scarlet.be

LES ZONES DE RENCONTRE

PRIORITÉ AUX PIÉTONS !

« *Pourquoi n'installez-vous pas un passage pour piétons devant l'administration communale, place Jean Jaurès ?* » : cette phrase, les autorités communales l'entendent souvent. C'est logique : le flux piéton entre le cœur de la place et "La Ruche" est intense et il doit traverser un flux automobile qui est lui-même plutôt dense.

Mais voilà : on ne peut pas dessiner de passage pour piétons à cet endroit, car il est identifié dans le code de la route comme une "Zone de rencontre". Dans ce large périmètre de l'hyper centre-ville (voir infographie), signalé par un panneau bleu (ci-dessus) à chaque entrée, pas de trottoirs, pas de séparation sur la chaussée, pas de passage pour piétons mais un seul large espace où tous les modes de déplacements co-existent. On appelle parfois cela un "**espace partagé**" et, selon la circulaire du Gouvernement wallon qui a permis leur création chez nous, ces espaces sont destinés à « *permettre à la vie locale de se dérouler sur l'espace public et aux piétons d'en prendre possession* ».

Pour faire court, dans une Zone de rencontre, c'est comme si… tout l'espace était un grand passage pour piétons ! Les piétons ou vélos peuvent utiliser toute la largeur de l'espace et surgir à tout moment. **Les automobilistes doivent s'attendre à ce que, par exemple, des enfants jouent sur cet espace !** Et, du coup, ils doivent suivre les règles très strictes décrites dans le cadre ci-dessous. Et surtout limiter leur vitesse. Clairement, trop peu de conducteurs à Herstal en sont conscients.

« *Le principe de la Zone de Rencontre, c'est la mixité des usagers,* explique Jean-Louis Lefèbvre, échevin de la Mobilité. *Pour la place Jean Jaurès, la volonté du Collège était de limiter le trafic de transit au centre-ville, et, lors de nos discussions avec l'auteur de projet pour la nouvelle place, la Zone de rencontre s'est imposée comme solution pertinente et innovante pour rendre la priorité aux usagers doux. Elle permet d'améliorer la sécurité et le confort des piétons tout en acceptant une circulation modérée des véhicules.* »

Mais, l'échevin le reconnait, le principe de la Zone de rencontre n'est pas encore suffisamment intégré dans l'esprit des conducteurs, ni même des piétons qui « *ne s'approprient pas encore suffisamment l'espace public* ».

Pourtant, la Zone de rencontre a une grande sœur bien connue, où règnent exactement les mêmes principes de conduite, la "Zone résidentielle", implantée dans certains quartiers d'habitat dense. A Herstal, on peut citer les rues des Perdrix et du Grimbérieu dans la cité Wauters, la place Charlotte Hauglustaine à Préalle-haut, la rue des Machiroux et le Clos des Côtiresses à Vottem. Dans l'hyper-centre, après l'espace Jean Jaurès-Faurieux-Laixheau en 2013, la rue Petite Voie est également devenue une Zone de rencontre fin 2015.

Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous savez donc ce qu'il vous reste à faire : levez le pied ! ■

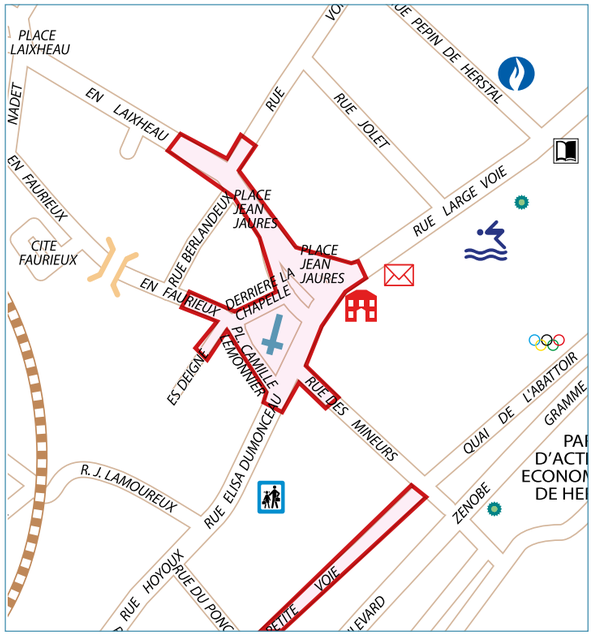

Ce que dit le code de la route

En zone de rencontre :

- Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique; les jeux y sont également autorisés.
- Les conducteurs ne peuvent mettre les piétons en danger ni les gêner; au besoin ils doivent s'arrêter.
- La vitesse est limitée à 20 km/h.
- Le stationnement est interdit sauf aux emplacements délimités par des marques routières et sur lesquels est reproduite la lettre "P".

Editos

Chers amis herstaliens,

Parmi les missions de votre administration communale, celle de vous informer correctement sur la vie de notre Ville, les règlements, les évènements, est primordial.

A ce sujet, un effort important a été fourni au cours des derniers mois. La Gazette de Herstal que vous tenez entre les mains ne cesse d'évoluer : elle est désormais imprimée totalement en couleurs et son rythme de parution a augmenté pour que vous puissiez désormais la lire tous les deux mois.

En septembre dernier, nous lancions par ailleurs un nouvel outil d'information, le feuillet hebdomadaire Herstal Infos, qui est mis à votre disposition en de nombreux endroits (administration, hopitaux, police, infrastructures sportives etc.) et peut être téléchargé sur notre site internet. Avec en plus une page Facebook et un site internet vivants et bien alimentés, nous veillons ainsi à vous informer du mieux possible sur notre action et tout ce que votre Ville a à vous offrir.

Bonne lecture en couleurs !

Le Directeur général,
Patrick Delhaes

Chers amis herstaliens,
Chers amis de la ville de Herstal,

Notre ville bouge. Plus d'habitants, plus de logements, plus d'emplois, plus de services et d'infrastructures.

Il faut veiller à inclure dans cette dynamique tous ses habitants, dans chacun des quartiers. Pour cela, nous nous dotons d'outils concrets qui permettent de renforcer la cohésion sociale et d'offrir à tous de bien vivre-ensemble.

En septembre, nous avons adopté un "Plan d'action de renforcement de la cohésion sociale". Il est fort de plus de 70 actions et inclut une mesure phare : la nouvelle Maison de la cohésion sociale. Elle est ouverte à tous sans rendez-vous dans l'ancien Hôtel de Ville, place Jean Jaurès.

A côté de ces outils, j'aimerais insister sur l'importance de la proximité dans la gestion communale. Tous les élus de votre ville sont disponibles pour vous informer et vous écouter. Au travers de l'organisation d'évènements, de permanences de quartier, de rendez-vous : les mandataires sont à votre disposition. Vous avez peut-être remarqué que nous menons, avec le Collège communal, une tournée de plusieurs mois dans tous les quartiers de Herstal, Vottem, Liers et Milmort. Une proximité et une écoute indispensables pour guider l'action de notre équipe.

Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

Un plan d'action ambitieux

La ville de Herstal a beaucoup changé ces dernières années, au fil de nombreux projets de développement urbain. Mais ce renouveau urbain, le bourgmestre Frédéric Daerden entend le mener "avec la volonté de ne laisser personne au bord du chemin". Pour la Ville de Herstal, la politique sociale est une priorité encore réaffirmée par le "Plan d'action de renforcement de la cohésion sociale" adopté à la fin du mois d'aout.

Ce plan d'action sera mis en œuvre par la Ville, son CPAS mais aussi et surtout, le "Plan de cohésion sociale" (PCS), actif depuis 2010 sur le territoire de la ville (voir ci-contre).

Il s'appuie sur des constats et défis bien documentés : « *Herstal reste en dessous de la moyenne régionale pour divers indicateurs, comme le revenu moyen, l'accès à la santé, l'accès au travail*, souligne Cindy Caps, cheffe de projets du PCS. *Nous avons une population multiculturelle qui comprend une part significative de personnes précarisées.* »

C'est dans le but affiché de continuer à lutter contre cet état de fait que le plan d'actions a été élaboré.

« *Nous voulons renforcer l'accès aux droits fondamentaux, contribuer à une société cohésive et lutter contre la pauvreté et l'isolement social* », explique le bourgmestre.

Le plan d'actions est riche, fort de plus de 70 actions réparties en cinq grands axes : insertion socio-professionnelle, accès à un logement décent, accès à la santé et traitement des assuétudes, retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels ainsi qu'un axe transversal.

Mesure-phare de ce nouveau plan d'action : la nouvelle "Maison de la Cohésion sociale" créée dans l'ancien Hôtel de Ville, place Jean Jaurès. Sa proximité avec le CPAS et le nouveau Pôle Emploi permettra d'améliorer la coordination des acteurs sociaux au service de tous les citoyens. Au sein de la MCS, une nouvelle maison intergénérationnelle, celle du Centre, a été créée dans la foulée.

Mais la liste des actions est longue : organisation d'un salon de l'emploi, renfort de l'offre d'alphabétisation, engagement d'une coordinatrice au Pôle Emploi, création de nouveaux logements de transit, création de "Maisons témoins" développant la pédagogie de l'habiter, relocalisation du potager collectif de Pontisse, organisation d'un salon du bien-être, partenariats avec le planning familial, theâtre-action dans les quartiers, renforcement du taxi social, développement du projet Ho.Re.Sol autour des invendus alimentaires, mise à disposition du grand public d'un répertoire des associations, tables d'hôtes solidaires, projet "Un toit deux âges" qui vise à permettre à des étudiants de trouver des logements à petit prix chez des personnes âgées, etc.

Par ailleurs, de nombreux projets continueront à être menés autour du vivre ensemble, qui est l'une des grandes réussites de notre ville : prévention du harcèlement (voir l'article en page 6), du radicalisme, etc. « *Le vivre ensemble, la multiculturalité, c'est un esprit qu'on ressent beaucoup à Herstal, où on a aussi la chance de pouvoir s'appuyer sur un réseau associatif dense et dynamique et un enseignement de grande qualité* », conclut Frédéric Daerden.

Pour toute information sur le plan d'action ou pour tout problème d'ordre social, n'hésitez pas à former le N° vert du PCS : 0800 12 151. ■

Plan de cohésion sociale
N° Vert 0800 12 151
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Randonnée gourmande

Quel succès ! Il y avait plus de 800 inscrits à la randonnée gourmande organisée le 9 octobre par le service des Sports. La journée, magnifiquement ensoleillée, était une très belle occasion de découvrir en famille ou entre amis des coins méconnus de notre ville et de savourer, aux différentes haltes, le meilleur de notre gastronomie. Le tout dans une ambiance très conviviale et avec une organisation sans faille. La randonnée gourmande, c'est désormais incontestablement un must !

© Claude Timmermans

Vivre à Herstal

Le Plan de cohésion sociale

Actif depuis 2010 à Herstal, le PCS a tissé un important réseau avec les acteurs publics et associatifs et participe et initie de très nombreux projets au sein de notre ville. Il est aussi désormais remarquablement implanté au sein des quartiers, via :

- **La Maison de la cohésion sociale**

6 travailleuses (une cheffe de projet, deux coordinatrices, deux travailleuses sociales et une agente administrative) y offrent une orientation de première ligne pour l'ensemble des citoyens confrontés à une problématique sociale. Elle accueille aussi une antenne du service "Openado" et de l'AMO "Le SAS" ainsi que la maison intergénérationnelle du Centre. Elle coordonne le travail d'une cinquantaine d'acteurs sociaux pour des projets de sensibilisation.

Contact au numéro vert : 0800 12 151

- **Les Maison intergénérationnelles**

Il en existe désormais 7 : Liers, Vottem, Préalle, Pontisse/Cité Wauters, Milmort, Marexhe et Centre. Chacune est gérée par un animateur-éducateur qui y développe des activités sociales de proximité (ateliers créatifs, formations, rencontres, débats) permettant d'améliorer le vivre ensemble et de lutter contre l'isolement social. Ils mènent aussi régulièrement des projets de dynamisation des quartiers (festivités diverses, cortège de Halloween, pièces de théâtre, fête des voisins, etc.).

Herstal en fête

Beaucoup de monde, du soleil, des tas d'activités amusantes pour les petits et les grands, du folklore et des traditions venus des quatre coins du monde, de quoi bien boire et manger : la cuvée 2016 de "Herstal en fête", les 10 et 11 septembre, a été une vraie réussite. Tant la journée du samedi que la "Fête des Communautés" organisée par le Centre culturel de Herstal le dimanche ont fait le plein. Merci à tous !

Vivre à Herstal

LA POLICE DANS LES ÉCOLES

Une belle opération pour la sécurité routière

« *Je regarde très bien, j'entends très bien et… je réfléchis !* » Dans la classe de Mme Christian, ce jour-là, pas un élève n'hésite quand l'agent de quartier, l'inspecteur Albert Périni, leur demande de répéter la consigne numéro un de leur sécurité aux abords de l'école.

Les enfants de cette classe du Bellenay spécialisé, âgés de 10 et 11 ans, connaissent bien Albert : c'est lui qui, tous les matins ou presque, assure la sécurité à l'entrée de l'école. Mais aujourd'hui, il est venu jusque dans leur classe pour rappeler les quelques règles élémentaires de comportement qui assureront la sécurité de tous. Pendant tout le mois d'octobre, les agents de quartier de la police de Herstal ont ainsi fait le tour des écoles primaires, tous réseaux confondus, pour effectuer des animations dynamiques sur base de documents édités par l'Institut Belge de la Sécurité Routière (IBSR).

Comment et où traverser la rue (« *On regarde à gauche et à droite et on ne court pas* », savent les enfants), que faire quand il n'y a pas de passage pour piétons, quand un véhicule bloque le trottoir, comment réagir devant un feu de signalisation, comment assurer sa visibilité quand il fait noir ? Autant de questions abordées avec des pétillements dans les yeux des petits et beaucoup de doigts levés pour répondre.

La séance de sensibilisation se clôture par un petit jeu consistant à identifier les bonnes et mauvaises pratiques sur un dessin. Cela permettra à la classe de participer à un petit concours entre écoles récompensé par des jeux didactiques.

Madame Christian, elle, garde précieusement les gilets fluos et les fascicules de l'IBSR qu'Albert lui a remis : « *J'ai trouvé ça très intéressant et je compte bien continuer à travailler en classe sur la thématique,* explique-t-elle. *Nous pourrons faire en classe un travail qu'on utilisera pour les sorties scolaires. C'est très utile.* »

Avant de quitter la classe, Albert Périni a un dernier conseil à donner : « *Vous le dites, à vos parents, s'ils ne mettent pas leur ceinture de sécurité, hein ! Vous leur dites qu'il faut toujours la mettre !* »

Oui, c'est vrai, on l'avait presque oublié : les grands aussi, de temps en temps, feraient bien de se rappeler les règles élémentaires de la sécurité de nos enfants. Alors, écoutez les vôtres ! ■

DECHETS :

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE

Afin de réduire l'encombrement des rues par les déchets et de simplifier les dates pour les habitants, la Ville de Herstal a décidé, sur proposition de l'intercommunale Intradel, d'opérer des changements dans les jours de collecte. La vidange des conteneurs (et la collecte des sacs d'exception) vont se faire désormais en 3 jours (au lieu de 5) à Herstal. La collecte des sacs bleus et des papiers et cartons va être réalisée le même jour que la collecte des ordures ménagères. Il n'y aura donc pour vous plus qu'un seul jour de collecte dans votre rue, toutes les semaines pour la collecte des ordures ménagères et tous les 15 jours pour les collectes de sacs bleus et de papiers et cartons. Les déchets doivent être sortis avant 6 heures du matin. La collecte des encombrants reste fixée au 1er lundi du mois, sur inscription (une inscription gratuite par an par ménage, 20 € par inscription supplémentaire). Les collectes seront avancées au samedi précédent si le férié tombe un lundi et reportées au samedi suivant si le férié tombe un jeudi ou un vendredi. ■

	En 2016	En 2017	En résumé
Tournée du lundi	Tournée A	lundi	Pas de changement
Tournée du mardi	Tournée B	jeudi	Collecte reportée au jeudi
Tournée du mercredi	Tournée B Tournée C	jeudi ou vendredi	Collecte reportée soit au jeudi, soit au vendredi selon les rues*
Tournée du jeudi	Tournée B	jeudi	Pas de changement
Tournée du vendredi	Tournée B Tournée C	jeudi ou vendredi	Collecte avancée au jeudi pour certaines rues*, pas de changements pour les autres

* Pour plus d'informations, consultez notre site www.herstal.be. Une liste des jours de collecte rue par rue est disponible à l'accueil du centre administratif, place Jean Jaurès, ou dans les antennes communales.

DU "PEPS" CONTRE LE HARCELEMENT

Comme d'autres, la ville de Herstal a été touchée, au début de cette année, par les conséquences dramatiques du harcèlement, avec le suicide d'une adolescente. A l'initiative du bourgmestre Frédéric Daerden, la Ville a souhaité prendre ce problème à bras-le-corps et, dès le mois de mars, l'inspectrice générale Pascale Steffens réunissait les directions de l'enseignement secondaire (Saint-Lambert, IPES, Ecole Polytechnique et Athénée de Herstal) et des partenaires sociaux (Openado, AMO Le Sas, Police de Herstal, centre PMS, service Médiation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Centre local de Promotion de la Santé) pour envisager un programme d'action.

De leurs premiers travaux est née la "Plateforme pour une Ecole Pacifique et Sereine" : Peps. Dès cette année, celle-ci a lancé ses premières actions, organisant des animations basées sur l'estime de soi, la confiance et la gestion des émotions pour tous les élèves de quatre écoles fondamentales, de la 3e maternelle à la 6e primaire. « *Les études sur le sujet ont montré qu'il est primordial d'offrir aux jeunes, dès le plus jeune âge, des mécanismes de défense qui permettent de faire face au harcèlement, qu'on le vive comme victime, témoin ou… acteur* », souligne Pascale Steffens. Parallèlement, tous les élèves herstaliens (tous réseaux confondus) de 6e primaire et 1re secondaire bénéficieront eux aussi d'une animation sur le sujet, orientée principalement sur la gestion des réseaux sociaux, qui ont amplifié le phénomène en lui donnant un caractère public.

Peps va également réaliser un *vademecum* à destination des directions et enseignants pour leur donner des outils, méthodes et relais pour faire face à la problématique.

Si vous êtes confrontés au harcèlement, de quelque façon que ce soit, Peps peut donc vous aider : peps@hersal.be, 04 256 85 60. ■

Peps
Plate-forme pour une école pacifique et sereine
peps@herstal.be • 04 256 85 60

LES ECHOS

Les décisions du Conseil communal

En aout

Le Conseil a pris connaissance du "Plan d'actions pour la Petite Enfance", présenté par l'échevine Isabelle Thomsin et le bourgmestre Frédéric Daerden. Un plan qui prévoit notamment l'extension de la crèche, la création d'un service "Petite enfance" au sein de l'administration et un partenariat avec l'ASBL "Bébébus". Un autre plan d'actions a été présenté aux conseillers, celui de la Cohésion sociale (voir p.4).

Le Conseil a approuvé le cahier des charges pour la réalisation d'un "Schéma communal de Développement commercial" et il a adopté, dans la foulée, une "Motion de soutien au commerce local", (motion alternative à un texte déposé par le MR). Via cette motion, le Conseil communal « *sollicite les PME et acteurs locaux afin qu'ils adhèrent à la Charte contre le dumping social afin d'être consultés lors des marchés publics* » et « *invite le Collège communal à consulter, autant que faire se peut, les acteurs et commerces locaux lors de passations de marchés publics de travaux, de fournitures et de services* ».

Le conseil a également ratifié une convention avec le SPW pour l'entretien des plantations du boulevard Zénobe Gramme, il s'est porté candidat à l'obtention de subsides pour des poubelles et cendriers de rue et il a adopté des projets de marchés de travaux pour la rénovation de la salle de gym de l'école de Vottem-centre et l'isolation énergétique de l'école "Les Cascogniers".

En septembre

Le Conseil a été informé du changement de chef de groupe au sein du groupe MR : Adrien Croisier remplace à ce poste Jennifer Maus, qui reste cependant conseillère communale. Il a entendu l'échevin Jean-Louis Lefèbvre et le bourgmestre Frédéric Daerden qui présentaient un "Plan d'actions pour l'amélioration du bâti en zone de rénovation urbaine". Il a rejeté, au terme d'un débat fourni, la proposition du PTB d'accorder à tous les élèves de primaire un chèque frais scolaires de 30 euros. Il a adopté le projet de marché de travaux pour l'extension de la crèche communale.

Le conseil a également fixé le taux des taxes additionnelles à l'Impôt des personnes physiques (8,5%) et au Précompte immobilier (2.600 centimes), tous deux inchangés.

Il a aussi accepté à l'unanimité la proposition de rompre à l'amiable le contrat de concession du marché hebdomadaire du centre afin que la Ville en reprenne la gestion dès le 1er octobre 2017.

Les conseillers ont aussi approuvé, avec la seule abstention du PTB, le placement de conteneurs collectifs de déchets enterrés, dans le cadre de la rationalisation des collectes. ■

Repas anti-gaspi

Organisé fin septembre dans le cadre d'un week-end de réflexion sur notre alimentation, autour de la très belle exposition photo "Manger un mur", le "repas anti-gaspi" au Motorium Saroléa a attiré plus de 150 personnes. Il faut saluer la performance des cuistots et stagiaires de l'ASBL "Work'inn" et du service Ho.Re.Sol du CPAS de Herstal qui avaient composé en un temps record, à partir d'invendus alimentaires reçus la veille, un délicieux repas équilibré.

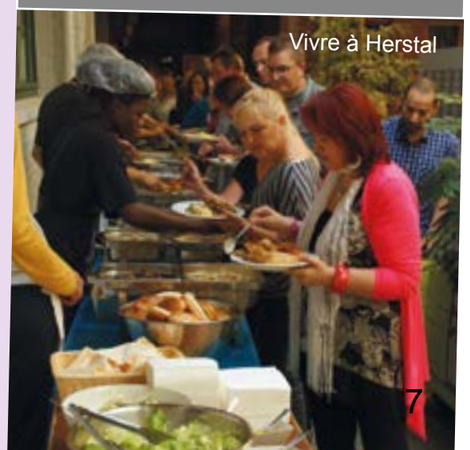

TOUJOURS PLUS D'ELEVES !

Notre enseignement communal fondamental continue à très bien se porter. Le bilan de la rentrée 2016 est en effet excellent : cette année, ce sont plus de **2.700 élèves de la première maternelle à la 6e primaire** et leur famille qui nous font confiance.

C'est une progression de près de 5% par rapport à la rentrée précédente et, depuis 2012, la population scolaire du fondamental communal a progressé de **plus de 17%** ! Soit bien plus vite que l'augmentation de la population. Cet encouragement nous pousse à poursuivre nos missions en cherchant, au quotidien, comment rendre notre enseignement plus performant, plus égalitaire et plus inclusif.

L'école n'est pas un monde clos. Et c'est l'ensemble de la communauté éducative, y compris les familles, qui œuvre chaque jour au bien-être de nos élèves. ■

UN "ATELIER VÉLO"

MALIN ET PAS CHER

Créée en 2005 par la Ville de Herstal, le CPAS et la SRL, la Régie des quartiers de Herstal poursuit deux grands objectifs : redynamiser la vie des quartiers et proposer aux habitants des activités d'insertion socio-professionnelle. L'ASBL mène divers projets à La Préalle, Marexhe, Pontisse et au centre-ville : potager communautaire, solderie, cours de Français langue étrangère, Maisons-témoins, formations par le travail à divers métiers (bâtiment, nettoyage, métiers "verts") pour des personnes fort éloignées du marché de l'emploi.

Il y a deux ans, la Régie a également lancé un "Atelier vélo" d'abord installé à Marexhe et qui est relocalisé depuis le mois de janvier au sous-sol de l'ancien hôtel de Ville, place Jean Jaurès (l'entrée est côté voirie, face à la rue des Mineurs). L'atelier est ouvert tous les mercredis après-midi, de 12h30 à 16h30. Pour des sommes tout à fait modiques, vous pouvez venir y faire réparer ou entretenir votre vélo par des bénévoles et stagiaires en formation. Vous pouvez aussi participer à cette réparation, avec le matériel adéquat mis à votre disposition. Et aussi un coup de main et des conseils au besoin. Enfin, on peut aussi y acheter un vélo, à très bas prix (de 15 à 60 euros environ). Il s'agit de vélos abimés et/ou jetés, récupérés (via Intradel, des vide-greniers, des dons) et réparés par l'atelier.

« *C'est un service rendu à la population dans une ville où beaucoup de gens sont touchés par la précarité*, explique Alain Nihon, directeur de la Régie. *Il correspond à un besoin global, de plus en plus aigu dans les centre-ville, de travailler la mobilité douce et il nous permet aussi de créer du lien social avec les habitants qui viennent faire réparer leur vélo ou en acheter un. Mais, par ailleurs, c'est aussi une manière de faire acquérir à nos stagiaires en formation professionnelle d'autres compétences.* »

Bref, l'Atelier remplit parfaitement la double mission qui est celle de la Régie des quartiers. Pour la population, c'est surtout un service qu'on trouve peu dans la région et qui marche d'ailleurs fort bien. Si l'Atelier n'est ouvert que le mercredi après-midi, vous pouvez y déposer votre vélo à d'autres moments. Et si vous possédez un vieux vélo dont vous ne savez plus quoi faire, il est le bienvenu à l'Atelier où on lui donnera une seconde vie pour faire un heureux !

Pour toute information complémentaire : regieqh@gmail.com ou par téléphone : 04 248 20 19 ou 0495 19 57 53. ■

Soirée de la ville

Un concept amélioré, avec une décoration très soignée et contemporaine; une animation musicale de qualité avec DJ Oli Soquette et Off Line; une ambiance festive et détendue : la soirée annuelle de la ville de Herstal a fait le plein le 7 octobre et fut une belle réussite. On vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain… encore plus nombreux ?

Vivre à Herstal